SAMBE

Bulletin de la Société des Amis de Mongo Beti

N° 11-12 – Année 2008

Odile Biyidi Awala : Éditorial, p.1

Mongo Beti, *Tumultueux Cameroun*, p. 2

Références et archives : p. 10 Cotisations et adhésions : p. 10

Avec toujours trop de retard, nous vous envoyons des nouvelles de la SAMBE. Les activités de l'association à Yaoundé ont été renforcées par l'arrivée de jeunes adhérents qui ont organisé les manifestations d'octobre 2008. Un car a été loué pour amener à Akometam, le 7 octobre, les participants à la commémoration habituelle.

Cette année 2008 on commémorait également le cinquantenaire de la mort de Um Nyobé, abattu dans le maquis le 13 septembre 1958 près de Boumnyebel. Parmi les très rares manifestations qui ont eu lieu au Cameroun, celle des étudiants de l'Association pour la Défense des Droits des Etudiants du Cameroun (ADDEC) a donné lieu à un déplacement sur la tombe de Um Nyobé et à une conférence à la Librairie des peuples Noirs. Ces activités ont semblé louches aux autorités, qui n'ont pas manqué de convoquer les organisateurs pour leur demander des comptes sur ces bizarres initiatives.

Cette année 2008 a vu également, du 23 au 29 février, les grandes villes du Cameroun être le théâtre de protestations contre la hausse des prix et contre la réforme constitutionnelle qui donnera un nombre illimité de mandats au Président de la République. Depuis janvier les manifestations contre cette réforme étaient interdites. Avec la grève des taximen le mouvement s'est généralisé et a débordé dans la rue, immédiatement réprimé avec violence. Le bilan de la répression est très lourd et très difficile à établir avec précision en raison de l'obstruction faite par le pouvoir à toute recherche. Il s'établit autour de cent cinquante morts, selon les ONG de défense des Droits de l'Homme qui ont tenté de l'établir.

Dans le local de la librairie des Peuples Noirs, à Yaoundé Tsinga, l'aménagement d'un espace bibliothèque-salle de conférence, se poursuit sous l'égide de la SAMBE. Des rayonnages, des sièges et des tables ont été acquis. La librairie a fait une dotation en livres. Il reste à faire le classement et la préparation des ouvrages, ainsi que l'organisation de la consultation qui se fera sur place et sera gratuite pour les membres de la SAMBE..

Nous continuons ici la publication des reportages faits par Mongo Beti au Cameroun, pour la revue Preuves, en 1958 et en 1959. Après le reportage de 1958, cette deuxième partie concerne le premier article publié en 1959.

Amicalement,

Odile Tobner

Tumultueux Cameroun

La belle saison

Bene omnia fecit... auraient pu chanter les Camerounais en ce dernier jour de l'année 1958 où j'arrivai de nouveau à Yaoundé. Non que les sourds entendissent déjà ni que les muets parlassent. Mais cela pouvait bien venir, tant le Nouvel an semblait prometteur, à en juger par ces succulents augures que sont un temps constamment au beau fixe et la promotion à l'Indépendance.

Qui n'a pas, comme moi ce 31 décembre, atterri à Douala par un magnifique soleil levant et sur une piste sèche ainsi qu'aux abords du Sahara, n'a pas à se vanter d'une chance exceptionnelle. De Douala à Yaoundé, nous avons navigué dans un ciel pour ainsi dire d'apparat, dans l'euphorie et la douceur. Point de trou d'air; point de ces secousses caractéristiques que les nuages de l'équateur impriment aux appareils.

Bene omnia fecit... aurait-on pu chanter plus légitimement encore à Yaoundé et dans la région. À la même époque, Noël (qui est fêté ici de longues semaines de suite), le Nouvel an, la fin du mois, le cacao, un véritable bouquet de circonstances heureuses (la campagne de cacao est, en effet une période faste pour tout le monde, même pour ceux qui n'ont pas de plantation - car l'argent circule énormément).

Autant de raisons de perdre la tête. Aussi était-ce partout une véritable folie. Moi qui, depuis huit ans, n'avais plus séjourné dans mon pays à pareille époque, j'eus toutes les peines du monde à me garder de la contagion.

Folie générale, c'est bien ainsi que je caractériserai le pays aux premiers jours de l'an 1959. Rien n'y tournait tout à fait rond. Les hommes politiques se tuaient en des exercices oratoires et radiophoniques que personne n'écoutait. Mais c'est surtout dans la circulation que la fantaisie se donnait libre cours. À peine débarqué à Yaoundé, je vois un jeune gars mettre une grosse voiture américaine en travers de la chaussée et entamer une longue conversation avec une jolie fille. Et les autres usagers de se lancer dans un mélodieux concert d'avertisseurs, sans d'ailleurs troubler le jeune homme à la voiture américaine. S'il ne faisait si chaud, comme on aimerait se promener : le music-hall ici est dans la rue. Les jeunes scootéristes, qui sont nombreux, semblent obéir à une consigne tacite : celle de ne jamais avoir cure des coups de sifflets des agents impuissants.

Le sommet est atteint dans les quartiers africains (une sérieuse démarcation subsiste entre les Africains et les Européens) aux premières heures de la nuit : citoyens ivres dans les rues obscures, débits qui ne désemplissent jamais, dancings combles où les couples se tortillent dans une inextricable forêt humaine, bagarres sporadiques sur les places, groupes qui chantent en marchant avec une agressivité martiale, scooters circulant de front sur les chaussées exiguës, viols de femmes dans les ravins. Le tout sur fond de masures et de cabanes menaçant ruine : je comprends que tous ces gens tiennent si peu à rentrer chez eux. Il faut souligner la fière et virile absence de la police : dans ces bas-fonds, elle n'opère de nuit qu'exceptionnellement, et encore par détachements entiers, casqués et soigneusement armés.

Une chose étonnante, c'est à quel point la prostitution est entrée dans les mœurs de cette ville catholique. Une femme régulièrement mariée est l'exception. Les jeunes filles arrivent, nombreuses, de l'arrière-pays, sous-louent une pièce dans une misérable baraque et se mettent à recevoir des hommes - sans préjudice d'une relation fortunée assez bien installée dans la ville (en général d'un certain âge), refuge complaisant en cas de vaches maigres.

Je ne tarde pas à quitter cet enfer, d'autant que j'ai eu vite fait de contracter un mauvais rhume, effet de cette poussière rouge et épaisse qui est, à Yaoundé, la rançon de la belle

saison. J'ai pour dessein d'aller me reposer quelques jours auprès des miens, non loin de Mbalmayo, petite ville sise à quelque cinquante kilomètres d'ici.

Sociologie d'une petite ville coloniale

J'ai toujours pensé qu'on serait très avisé de prendre Mbalmayo pour type de la ville coloniale du Sud-Cameroun. Ma conviction a été confirmée d'une façon décisive, non parce que c'est mon pays natal, mais parce qu'en ce début d'année 1959 la ville était un concentré de ce tumulte qui agitait le pays comme la croissance d'un adolescent - pour ainsi dire le symbole de tout un pays tournant en rond dans une recherche désespérée de son équilibre.

La disposition même de la ville est déjà significative. Au centre, un noyau fait de maisons et de baraques couvertes de tôle ondulée et comportant les bureaux de l'administration coloniale, les magasins et le marché, l'hôpital, la gare, sur un coude du fleuve Nyong. De jour, on peut y observer une animation excessive, dont sont responsables, en grande partie, les jeunes paysans désœuvrés et turbulents qui viennent ici chaque matin sans raison. Mais de nuit, c'est le domaine exclusif de quelques dizaines de Blancs, Français pour la plupart.

Tout autour de ce centre, trois faubourgs principaux qui tiennent d'ailleurs du village africain, en plus populeux cependant, plus crasseux et moins pittoresque. Les cases sont de torchis et se couvrent, parfois, de tôle ondulée. La rixe y est fréquente, de même que le meurtre, toujours impuni du reste, si la victime n'est pas un protégé de la police ou de l'administration. Non qu'on soit plus méchant ici qu'ailleurs, mais quand on a un verre dans le nez, on est un autre homme, et cet autre homme a peut-être soif, mais surtout il ne se sent plus. Or, on boit vraiment trop à Mbalmayo.

Si un litre de vin rouge coûte 150 francs cfa (soit 300 francs de Paris!), un litre de bon alcool de maïs, de fabrication locale et atteignant jusqu'à 60° d'alcool, revient à 100 francs seulement de la même monnaie.

Au point de vue industriel et même dans son aspect physique, nos aînés peuvent témoigner qu'après un départ foudroyant la ville plafonne depuis 40 ans, en dépit du gonflement de sa population (qui, aujourd'hui, doit dépasser 15.000 individus, en comptant les irréguliers) et d'une certaine diversification des activités. Car c'est surtout une ville de margoulins, de marchands de pacotille dont 1'expansion, dans le contexte colonial, n'avait qu'une perspective limitée.

C'est ce caractère à peu près exclusivement mercantile qui explique l'allogénéité de sa population. Outre les Européens, on ne rencontre dans la ville, en tant qu'habitants, que des individus nés ou dans d'autres pays africains ou dans d'autres régions du Cameroun. Les Bamiléké, par exemple, détiennent le monopole des transports et pratiquement celui du commerce de détail dont ils ont rapidement exclu les Levantins et les Balkaniques, encore nombreux au lendemain de la seconde guerre mondiale.

La ville a très mauvaise réputation. L'oppression coloniale, excessive en son temps, y provoquait des réactions d'autant plus violentes qu'elles restaient individuelles. Un administrateur français y fut tué à coups de fusil de chasse en 1948, autant dire en pleine paix coloniale. La mission catholique de la ville fut toujours dirigée par des curés de choc, dont le représentant actuel, répondant au nom de Moll, est un archétype. Fin 1958, cet homme s'avisa de se présenter aux élections municipales de la ville - probablement avec l'encouragement de l'archevêque Graffin, de Yaoundé, lui-même ecclésiastique de choc. Par malheur, le père Moll marchait ainsi sur les plates-bandes d'un autre ecclésiastique, lui aussi de choc - à sa manière - mais ayant pour lui d'être un enfant du pays, je veux dire un Camerounais né à quelques kilomètres de la ville. L'abbé Maurice Mbarga n'était pas renommé spécialement pour sa soumission à la ligne tracée par la hiérarchie (qui, soit dit en passant, est entièrement missionnaire, donc blanche), mais plutôt par son tempérament rétif. À telle enseigne même que depuis des années en rupture de ministère dans les missions, il avait regagné son village

natal, y avait fondé un collège, disait la messe et distribuait les sacrements malgré l'interdiction de l'archevêque Graffin avec lequel il perdait son temps et s'épuisait en d'interminables querelles plus ou moins théologiques.

On m'a conté les péripéties de la campagne électorale, qui fut proprement homérique. Le père Moll, sans le moindre scrupule, comme s'il se fût agi de la chose la plus normale, vilipendait, chaque dimanche, du haut de sa chaire, l'abbé Maurice Mbarga, mauvais prêtre, scandale pour les consciences chrétiennes, etc. Quant à l'abbé, il n'avait qu'à traiter son adversaire d'étranger abusif, d'oppresseur en soutane, pour s'assurer les voix des Camerounais de loin les plus nombreux. Moll battu, Mbarga fut élu conseiller municipal, puis maire. Le dimanche suivant, Moll, dépité, refusa de dire la messe conseillant finement à ses ouailles d'aller entendre la messe de leur maudit prêtre pour qui ils avaient tant d'amour. Voilà bien une histoire de chez nous.

Une autre figure typique de Mbalmayo, le chef supérieur des Bané, Frédéric Foé-Ndi. Un géant qui, malgré son grand âge, conserve une certaine prestance. Cet homme, à lui seul, représente toute l'instabilité de ce monde, et surtout l'instabilité de l'Afrique. Créature de la colonisation, véritable roitelet à la veille de la guerre, couvert d'honneurs et d'uniformes chatoyants, convive des administrateurs et des gouverneurs, puis dépassé par la rapide évolution politique du pays, détesté sinon méprisé des siens, ce n'est plus aujourd'hui qu'un vieil homme seul que plus personne ne regarde. Sa misère morale se concrétisa, voilà peu de temps, à l'occasion d'une maladie grave, par un retour soudain à la religion catholique, après quoi il dispersa aux quatre vents un harem riche de plus de soixante unités. Cela aussi, c'est bien une histoire de chez nous.

La ville de Mbalmayo apparaît donc en grande partie comme un corps étranger dans le pays qui, lui, est le vaste domaine d'une tribu bantoue, les Bané (prononcez : Beneuh) morcelés en clans multiples dont les territoires, couverts de forêts, cernent la minuscule cité. Restés profondément païens sous le vernis chrétien, du reste fort récent, les Bané, face à la colonisation sous toutes ses formes, se tiennent à l'écart et sur la défensive. Ils envoient volontiers leurs enfants à l'école, mais ils se méfient des hommes instruits. Leur grande faiblesse, outre un goût excessif pour la boisson, est une prodigieuse indifférence politique.

Entre les Bané et les étrangers de la ville, le torchon n'a jamais cessé de brûler, sans rien de désespéré d'ailleurs tant que la police coloniale n'y fourre pas son long nez (hélas! elle l'y fourre trop souvent!). Les étrangers redoutent le Bané, toujours prompt à prendre la mouche, disent-ils, à faire un malheur; ils le prennent pour un indécrottable paresseux et comme tous les paresseux, pour un nihiliste prêt à mettre le feu aux richesses accumulées avec le plus de peine, précisément parce qu'il n'a aucune idée de leur valeur.

Le Bané, lui, tient tous les étrangers pour des voleurs, des gens qui, fuyant leur pays où ils crevaient de faim, viennent s'enrichir sur son dos. Et il y a du vrai à cela (peut-être suis-je partial, s'agissant de ma tribu). Le Bané n'est assurément pas un gros travailleur, mais ce n'est pas non plus un paresseux, et il vient immédiatement après le Boulou pour la production du cacao. Sinon comment expliquer la prospérité rapide de ces étrangers blancs ou noirs qu'on voit toujours arriver hâves et démunis et, quelques mois après, rouler carrosse? Dans cette économie de traite, de quoi ces intermédiaires feraient-ils si rapidement leur beurre si le travail du Bané était vraiment inexistant?

Il reste que le Bané a horreur de travailler comme homme de peine à la ville : quand il ne reste pas dans son village à cultiver avec bonhomie du cacao et de l'arachide, ce qu'il adore, c'est le bureau. Ah! le bureau, une cravate... Mais tout le système répressif colonial étant conçu pour la protection du margoulin, il s'ensuit que le paysan bané, comme tous les autres, est forcément opprimé. De sorte qu'entre Bané il est de plus en plus question d'expulser tous les étrangers, ainsi que le firent naguère des tribus limitrophes et plus méridionales, les

Boulou. Encore faudrait-il pouvoir remplacer les marchands de pacotille. Or, le Bané, prodigue de ses biens et de ceux d'autrui, n'a aucun sens du commerce.

Il faudrait une solide administration camerounaise pour tenir chacun à sa place. Parlons-en un peu.

Ce n'est pas de sous-administration qu'il conviendrait de parler ici, mais d'absence pure et simple d'administration, d'anarchie, de chaos propice à l'éclosion de bandes. La police, stipendiée par le gros commerce, en est une et la plus facilement observable parce que la mieux armée et, en conséquence, la plus abusive. En janvier 1959, c'est-à-dire peu après que la ville, devenue commune de plein exercice, eut élu son Conseil municipal et son maire, le désordre atteignit son comble. Qui était le véritable chef de la ville ? Était-ce le jeune maire, encore hésitant, sans tradition, sans formation administrative? Était-ce le chef de la subdivision, c'est-à-dire l'administrateur des colonies ? À qui des deux hommes devait obéir la police ? Quelle était d'ailleurs la situation d'une police paramilitaire chargée de veiller non seulement sur la ville (domaine théorique du maire) mais aussi sur la subdivision (domaine effectif du chef de la subdivision que le lecteur doit assimiler au sous-préfet pour comprendre quelque chose à ce micmac), territoire plus vaste qu'un département français et, s'agissant de Mbalmayo, très peuplé pour l'Afrique ? On peut aller plus loin et poser encore d'autres questions. Par exemple : quelle était la véritable autorité dans un pays attendant son indépendance pour le 1^{er} janvier 1960 mais dont, au 1^{er} janvier 1959, toutes les structures administratives fondamentales étaient encore entre les mains des Français, autant dire des étrangers? Et cela sans qu'il soit question nulle part de leur remplacement avant la date fatidique?

Mais revenons-en à la police. Celle de Mbalmayo était composée de la façon suivante : deux gendarmes, l'un blanc l'autre noir, la commandaient conjointement ; sous leurs ordres, une dizaine de membres de la Garde camerounaise, corps paramilitaire, aux attributions hybrides ; toujours coiffés par nos deux gendarmes, une dizaine de jeunes gens portant la plaque de gardes champêtres, et qui s'ennuyaient mortellement. Pour faire semblant d'assurer l'ordre, ces messieurs le perturbaient en sévissant à tort et à travers. Pour n'être pas débordés de travail, ces spécialistes de la procédure truquée et expéditive travaillaient au mépris des codes et du droit le plus élémentaire.

Ainsi qu'il est normal dans une telle situation, tout citoyen de la ville a son protecteur et, évidemment, ses *clients*. C'est un vertigineux édifice dans lequel tous les citadins ont une place. Et il vaut mieux ne pas essayer de faire le malin en se tenant en dehors : on le regretterait bien vite. Supposez qu'un citoyen riche et bien protégé écrase quelqu'un avec sa voiture ; aussitôt, le système est mis en branle des deux côtés : les démarches et les manigances des deux parties ont vite fait d'aboutir au sommet local de l'échafaudage, qui est et reste le chef de la subdivision, lequel n'a plus qu'à choisir au bénéfice de quelle partie (la plus forte) opérera la justice.

La victime choisie, idéale, c'est évidemment le paysan, lorsqu'il lui arrive (et c'est fréquent) de se heurter à un citadin, c'est-à-dire à un commerçant. En effet, il est rare que le paysan, généralement pauvre, soit protégé par une autorité. D'ailleurs, il n'y songe guère. D'un autre côté, les chefs officiels de tribus et de clans n'ont plus aucun pouvoir réel, sauf celui de percepteurs. Même quand ils en avaient un, les paysans n'y recouraient guère pour se faire protéger, éprouvant passablement de répugnance pour ces agents de la colonisation. Les hommes de la brousse n'ont donc plus qu'à attendre les coups et à les rendre s'ils le peuvent, quitte ensuite à séjourner quelque temps en prison, ce qui devait précisément m'arriver, ainsi qu'on le verra plus loin.

Terreur fiscale

En arrivant dans mon village, je tombe sur des paysans radieux et, apparemment, comblés. Ils énumèrent volontiers leurs motifs de satisfaction : une belle route goudronnée avec un trafic intense (tout est relatif, encore une fois!), le cacao qui, il est vrai, se vend moins bien qu'on ne s'y attendait ; mais surtout, surtout quelle chance de voir le Nouvel an! Penser qu'on ne sera peut-être plus là au prochain...

- Pourquoi tant s'enorgueillir d'une route qu'on n'a pas faite ? hasardai-je, histoire de discuter un brin.
 - De quoi! de quoi! on ne l'a pas faite? Et qui donc l'a faite?
 - Mais les Blancs, bien sûr.
- Minute! Ils l'ont goudronnée, mais ce sont nos pères qui l'ont faite. À coups de pied au derrière, bon! et en pensant à autre chose, c'est d'accord; mais, c'est tout de même eux qui l'ont faite. Toi qui reviens de là-bas, as-tu jamais vu ces gens-là donner même un centime? Non, n'est-ce pas? Alors, s'ils sont venus faire une route chez nous, c'est qu'ils avaient de bonnes raisons.
 - Lesquelles ?
- C'est ce que je me demande ; mais je m'en moque. C'est un peu comme cette histoire du gars qui entreprend d'édifier une belle maison sur les terres d'un autre. Forcément, le propriétaire le regarde faire, sans rien lui dire. Il ne l'expulse pas ; tu comprends, il ne pourra emmener la maison sur son dos et il lui faudra bien partir un jour. Lui, le propriétaire, n'a plus qu'à attendre patiemment le jour où la maison sera terminée, et encore plus celui où l'étranger se décidera à partir. Et, au besoin, il l'aidera un peu à se décider.
 - Je comprends. Mais une supposition qu'il ne parte pas ?
 - Ah! non, gars. Un étranger part toujours, finalement. (Et de se tordre de rire).

Pourtant, je découvre moi-même les véritables motifs de cette euphorie générale. En raison des fêtes de Noël et du Nouvel an, il y a, dans le pays, d'immenses réserves de vin de palme et d'alcool de maïs. On peut dire que les paysans mâles baignent littéralement dans des mares de boisson. Bien entendu, leur ardeur au travail s'en ressent un peu. Sans compter que les récoltes - travail des femmes d'ailleurs - sont terminées et que c'est seulement dans deux ou trois semaines qu'on se préoccupera (sans être forcé de réaliser) de défricher de nouveaux champs.

Seul point noir sur ce fond de féerie sylvestre : une jeep qui ne cesse de sillonner la route dont l'équipage de quatre gaillards arbore des uniformes kaki troublants pour l'étranger que je suis, mais familiers aux naturels du coin. La *brigade* (c'est ainsi qu'on appelle la police) traque les criminels avec une détermination qui me paraît avoir décuplé durant mes trois mois d'absence. Précisons-le tout suite, la notion de crime est ici très relative, sauf si vous êtes un opposant politique auquel cas on a vite fait de vous traiter d'« upéciste » et de vous mettre à l'ombre. Quant au reste, tout dépend de l'année, de l'acte incriminé, des rapports de la victime ou du criminel avec la police et l'administration coloniale (voir plus haut) et surtout des préoccupations du gouvernement autonome de Yaoundé. Ainsi, début 1959, avoir omis de payer l'impôt paraissait le pire des crimes. À cette époque en effet, les caisses publiques se révélaient presque vides, ce que 1'on comprend aisément : soixante-dix députés touchent chacun des émoluments mensuels de 230.000 francs cfa (460.000 francs français) ; dix ou douze ministres ont droit à 350.000 francs cfa chaque mois (soit 700.000 francs français) ; en outre, une pléthorique smalah de directeurs, chefs, attachés de cabinets et une nombreuse population de jolies personnes de toutes les races émargent au budget national.

Je tombais donc en pleine terreur fiscale.

Le système fiscal camerounais m'a semblé trop compliqué pour être honnête dans un pays économiquement aussi arriéré. Si j'ai bien compris, dans le Sud cacaoyer qui est la province la plus durement traitée sur ce plan, le paysan le plus pauvre doit chaque année à l'État environ 2.000 francs locaux. Immédiatement au-dessus, vient une catégorie taxée à 4.000 francs. Au sommet, on trouve enfin les privilégiés qui paient une taxe non progressive, donc uniforme, de 10.000 francs.

Dans les villes, chaque citoyen, fût-il chômeur, paie un impôt de capitation dont j'ai oublié le montant. En outre, au-dessus d'un certain revenu les salariés doivent aussi acquitter une taxe qui n'est cependant pas progressive.

Le tout sans préjudice des contributions indirectes, bien sûr.

Dans le Nord musulman, par contre, où le revenu moyen par habitant n'est pas très loin de zéro, on a prescrit une taxe uniforme de 500 francs, qui, à ce jour, reste théorique, ce qui indigne les gens du Sud dont les sympathies politiques pour les analphabétocrates du Nord étaient déjà limitées. Mais pourquoi accabler ce pauvre gouvernement autonome qui ne fait que se conformer à une vieille tradition : prendre l'argent où il est ?

Je ne puis dire exactement ce qu'il avait en tête, mais le gouvernement de Yaoundé, à qui les promesses formelles d'indépendance faites par le général de Gaulle n'avaient pas apporté l'adhésion escomptée des masses, désirait certainement se lancer dans quelque réalisation de prestige. À moins que, plus prosaïquement, il ne dût faire face à des charges ordinaires accrues (le projet de budget pour l'exercice 1959, peut-être ratifié maintenant par l'Assemblée législative, s'élève à douze milliards de francs locaux, à peu près entièrement consacrés aux dépenses de fonctionnement!). Toujours est-il que la chasse aux fuyards de l'impôt sévissait. Le fait est qu'en janvier 1959 certains citoyens devaient jusqu'à deux ou même trois ans d'impôt à l'État. On avait donc décidé de recourir aux méthodes radicales. Dans les villes, on opérait des rafles sous les prétextes les plus futiles, on emmenait les citoyens dans des locaux spécialisés où la police passait au crible leur situation fiscale. On frappait d'amendes les gens dont le sens civique se révélait un peu flou. S'ils étaient insolvables, on les gardait jusqu'à ce que des parents viennent les délivrer moyennant rançon. De cette façon - et s'agissant en général de chômeurs - le gouvernement esquivait le vrai problème qui est celui du sousemploi endémique.

S'il arrive à un Africain de commettre une infraction au code de la route, le premier papier que lui demandera la police sera non pas le permis de conduire ou la carte grise, mais le récépissé d'impôt. Mais cela ne suffisait pas encore. Les trois-quarts de la population africaine des villes restant quasiment insaisissables, des détachements importants encerclent fréquemment, la nuit, un quartier africain qu'ils passent au peigne fin pour faire main basse sur les fuyards du fisc. Mais, ce faisant, on alerte forcément tous ces jeunes gens qui, la nuit suivante, viennent s'entasser dans le quartier ratissé la veille.

J'ai eu tout loisir d'apprécier les méthodes dont usaient les paysans de mon bled pour échapper au fisc et à ses agents. Le percepteur, un chef de clan, autant dire un *frère*, est déchiré par deux exigences contradictoires : d'une part, faire le plus possible de recettes sur lesquelles il a droit à un pourcentage enviable ; d'autre part, impossibilité de désigner publiquement à la police un *frère* qui omet d'acquitter les redevances - ce qui provoque des situations d'une cocasserie prodigieuse.

Un jour que nous nous trouvions tous réunis dans une case, des costauds en kaki, commandés par un Européen, rangent leur jeep au bord de la route, descendent, sautent pardessus le caniveau et se dirigent vers nous. Ils recherchent un rebelle du fisc dont le chef n'avait pu leur donner que le nom et une vague indication de son village natal. C'est d'abord l'Européen qui parle - en français, il va de soi. Loin de répondre, les gens arborent tous leur expression la plus abrutie. Alors, un des gaillards noirs intervient :

- Voulez-vous nous faire croire que vous ne comprenez pas ? demande-t-il avec hargne.
- Frère, lui répond quelqu'un, comment veux-tu que nous comprenions, nous autres qui n'avons jamais eu le bonheur d'apprendre la langue des Blancs ?

Le géant noir hésite, partagé entre l'écœurement et l'envie de cogner. Finalement, il se décide à traduire.

- Le citoyen Untel est-il là?
- Non, lui répond calmement l'intéressé.
- Où peut-on le rencontrer ?
- Oh! difficile à dire, très difficile vu qu'il est absent depuis plus d'un mois. Oh! un pas grand-chose, allez, un cascadeur. Toujours sur les routes à renifler le derrière des femelles.
 - Es-tu sûr qu'il est absent ?
 - Sur ma mère, je jure...

Et tout le monde, même moi, de répéter en chœur que le citoyen recherché avait été perdu de vue voici un mois.

Les policiers hésitent, puis, un à un, se décident comme à regret à franchir le seuil, l'Européen en maugréant contre le genre de travail qu'on lui fait faire. En d'autres temps, ils eussent emmené un ou deux otages. Mais on ne fait pas toujours ce qu'on veut.

Vitelloni

Cependant, le mieux pour un rebelle du fisc, c'est de ne jamais se trouver en contact avec l'administration ou la police : à la première vérification, le pot aux roses est découvert. Effectivement, la grande majorité des jeunes paysans évitent systématiquement les autorités. Seuls les gens d'un certain âge, ceux de la génération de nos pères, rangés et disciplinés, se présentent parfois devant les bureaux officiels : ils sollicitent des permis de port d'armes ou de chasse, ils sont inscrits aux syndicats de planteurs, ils aiment à se donner pour des notables, qu'ils sont d'ailleurs. Il leur faut donc donner des gages d'honnêteté civique. Mais ils meurent fort jeunes et il en reste maintenant très peu. Les moins de quarante ans, eux, apparaissent comme des marginaux, des citoyens qui ont un pied dans la légalité et un autre dans la rébellion, au moins civique. Ici, ils ont tous été à l'école et peuvent se vanter d'un niveau équivalant au certificat d'études, même s'ils n'en ont pas le diplôme. Les détenteurs du brevet élémentaire ne sont pas très rares parmi eux. Aussi parlent-ils couramment le français sauf lorsque, désirant sortir d'une complication avec la police ou l'administration, ils veulent passer pour des péquenots complètement ignares. Presque tous ont effectué à Yaoundé ou à Douala un séjour d'une durée variable, histoire de voir s'il n'v aurait pas par là un petit emploi peu fatigant mais bien rémunéré. Il n'y en a pas, bien sûr. Après avoir crevé de faim pendant de longs mois, ils reviennent au pays, ne serait-ce que pour restaurer un embonpoint déclinant. Mais, au sein de la tribu, ils se sentent mal à l'aise : ils sont en conflit constant avec les vieux qu'ils détestent et qui le leur rendent bien. Ils méprisent les vieilles structures, les mœurs traditionnelles, les mises en garde des résignés. Leurs occupations se limitent à peu de chose : boire, courir la gueuse, monter par bandes à Mbalmayo pour y régler de vieux comptes avec les étrangers.

Ils ont tous été en prison, au moins une fois, souvent pour des motifs qui révèlent un admirable sens de l'initiative. Tel de mes cousins a servi comme boy chez un Européen qui tout naïvement l'envoyait à la banque toucher ses chèques qu'il avait signés. Un jour, le jeune gars, un peu las de son rôle, barbote un chèque, le signe lui-même, imitant avec adresse la griffe du patron, et il touche l'argent. Hélas! il ne va pas loin... Ils appellent ce genre de coups des *bricoles*. Ils sont donc persuadés de pouvoir faire mieux. À la saison du cacao, ils inventent toutes sortes de combines pour escroquer les commerçants ou les planteurs de la brousse, les plus vieux surtout, qui ont des difficultés avec les chiffres à partir d'un certain montant. Coquets, bien habillés, ils ne laissent passer aucune occasion de gagner facilement de l'argent. Je doute fort qu'on trouve ailleurs que chez nous des jeunes à la fois aussi amoureux du billet de banque, et aussi peu portés sur le travail. Bien qu'on puisse construire de très belles cases avec les matériaux que prodigue abondamment la forêt, peu importe à ces

jeunes gens de vivre dans des cabanes infâmes. Quand je dis *vivre*, ce n'est d'ailleurs qu'une façon de parler, puisqu'ils sont presque toujours sortis et à la recherche de la boisson, de la femme ou d'une occasion de faire le coup de poing.

Si quelqu'un réussissait à maîtriser cette formidable énergie qui se gaspille, il serait le maître du pays. Ce fut le dessein de l'Upc à qui on ne laissa pas le temps de le réaliser.

Je prends une trempe

Je l'ai déjà dit, j'avais contracté un mauvais rhume dès le début de mon séjour. C'est donc presque exclusivement au lit que je passai les dix premiers jours de janvier. Guéri, je m'attachai à prendre des notes, à consulter les vieillards, à m'informer en général pour réunir les éléments d'une enquête sur l'évolution des structures claniques de la région - enquête qui était le but essentiel de mon voyage ici. Évidemment, j'avais déjà une vague idée du problème, mais c'est alors seulement que m'apparurent toute sa richesse et son intérêt. Au risque de me compromettre aux yeux des miens, je me rendais souvent aux bureaux de l'administration coloniale à Mbalmayo pour tenter d'y découvrir des documents de valeur. C'est au cours d'une de ces quêtes, un matin, qu'il m'en arriva une bien bonne.

Tout a commencé dans un magasin, la succursale locale de la très grosse firme Cfao (Compagnie française de l'Afrique occidentale) qu'on appelle plus couramment Fao. À la suite d'une anodine querelle relative aux méthodes de vente (gros et détail) de cette maison, il y eut une violente altercation entre le personnel de la Fao et les jeunes gens avec qui je me trouvais. Puis, tout le personnel du magasin (soit une trentaine de citoyens) se jeta sur nous et nous rossa abondamment. Ecrasés par le nombre, nous nous repliions lorsque survinrent des agents. Bien que nous eussions été avidement agressés sans raison valable, ces jeunes gens nous conseillèrent de nous entendre à l'amiable avec nos adversaires. Ils nous entraînèrent tous dans le bureau du directeur de la Fao, un Européen qui s'était lui-même mêlé à la bagarre et, là, ils s'efforcèrent de nous réconcilier. Nous promîmes aux agents d'oublier l'incident.

Revenus dans notre village, où l'on était au courant de l'agression dont nous avions été victimes, nous nous entendîmes dire que tous les hommes allaient venir avec nous à Mbalmayo pour une rencontre à égalité avec ces gens. L'effervescence était à son comble. Je me trouvai seul à proposer de renoncer à l'expédition. De toutes façons, la Fao jouissait des meilleures protections ; nous courions le risque d'une affaire très compliquée et, moi, je n'avais pas beaucoup de temps à perdre en prison ou ailleurs. Je fus traité de poule mouillée et d'autres choses encore ; ils en voulaient vraiment.

Je proposai une solution moyenne : Je retournerais là-bas avec un malabar de mes cousins, nous corrigerions au rotin un jeune gars, le plus excité de tous, celui qui s'était servi de planches d'emballage pour tenter de nous assommer. Cette proposition fut adoptée. Je m'étais mis en avant surtout pour limiter les dégâts.

Tout se passa comme je l'avais prévu. En nous voyant arriver et entrer dans le magasin, nos agresseurs au courage hardi, nous croyant très nombreux, se terrèrent qui sous les comptoirs, qui derrière les ballots de marchandises ; l'Européen, convaincu lui aussi que nous étions en force, s'enferma dans son bureau et téléphona (ainsi que je l'ai appris plus tard) à son ami de la *brigade* pour lui annoncer que les paysans étaient en train de mettre le feu au magasin.

Cependant, nous avions débusqué notre homme derrière une porte et nous commencions à lui chatouiller les jambes avec notre rotin lorsqu'il sortit un petit canif et nous égratigna au bras l'un et l'autre. La police arriva d'ailleurs aussitôt et s'assura de nous sans que nous lui opposions la moindre résistance. Jusque-là, rien que de normal : une bagarre comme il en naît ici des dizaines tous les jours. Probablement quelques heures de séjour à la *brigade* et, en fin de journée, une amende de 500 francs. À vrai dire, cette solution m'eût déçu et je m'attendais à autre chose. Il ne s'agit pas d'imagination : nombre de mes amis m'avaient déjà fait part de

leur étonnement que, revenant si souvent au pays, je n'eusse pas encore été provoqué. Mes livres et mes articles de presse provoquent toujours de profonds remous au Cameroun, à telle enseigne même que l'archevêque de Yaoundé a fait interdire la vente du *Pauvre Christ de Bomba* dans les librairies. Mais j'avais récemment aggravé mon cas par des jugements sarcastiques sur la vaste rigolade échafaudée si laborieusement par l'administration coloniale et appelée vulgairement *État autonome du Cameroun sous tutelle*.

C'est donc à partir d'ici que mon aventure devient instructive et même passionnante.

MONGO BETI <i>Preuves</i> , n°103, 1959, pp.26-34.			
Publications :			
Le rebelle, (3 vol.) textes réur noirs, 2007-2008.	nis et présentés par A. I	Djiffack, Gallimard, continents	
	Fiche de cotisation 2008	<u>8</u>	
Nom:	Prénom :		
Profession:			
Adresse:			
Tél.:	E-mail :		
Montant de la cotisation : 10 000 F Ou 20 dollars ou c Mode de règlement : □ espèces □ chè Date :		Total :	

Amérique : A. Kom, Holycross, One College st, Worcester MA 01610, 2395 USA e-mail : akom@holycross.edu

Correspondants: Europe: O. Biyidi, 23, rue Daliphard, F – 76000 Rouen

e-mail: odile.biyidi-awala@cegetel.net

L'envoi du bulletin est fait à tous les adhérents, par mail ou par poste. Ceux qui désirent recevoir les bulletins précédents peuvent en faire la demande.

Nous disposons, à la librairie Des Peuples Noirs, BP 12405, à Yaoundé et aux Editions des Peuples Noirs, 82, avenue de la Porte des Champs, 76000 Rouen, France, de collections de la revue *Peuples Noirs peuples Africains*. Prix, 50 000 FCFA à la librairie, 150€ port compris aux éditions.